



FICHE Transcripteur/trice et animateur Equipe mobile

Présentation de la structure	
Employeur	A.M.E.D.A.V (Association Martiniquaise pour l'Éducation des Déficients Auditifs et Visuels) Association Loi 1901
Profil du poste	
Missions	<p>Ce poste à une double mission :</p> <ul style="list-style-type: none">⇒ Animateur au sein de l'équipe mobile déficience sensorielle, spécialisé en déficience visuel et TDL⇒ Transcripteur/trice et Adaptateur/trice DV/TDL <p>Le transcripteur adaptateur doit savoir utiliser les ordinateurs et les logiciels de traitement de texte. Pour réussir, il doit être discipliné et faire preuve d'une excellente faculté d'écoute.</p> <p>Leur mission consiste à convertir un texte imprimé, un enregistrement audio ou vidéo en document accessible aux lecteurs aveugles ou malvoyants, ainsi qu'aux personnes souffrant de troubles dys, notamment la dyspraxie, la dyslexie ou la dyscalculie. Il est chargé de transmettre l'information avec précision et de s'assurer que les lecteurs cibles saisissent les particularités et les détails des documents. En outre, avec l'avènement du numérique, sa mission porte également sur le téléchargement des documents des éditeurs et de les rendre accessibles à ses lecteurs</p> <p>Conseiller, informer, participer à des actions de sensibilisation (ateliers LSF/Braille, forum, rédaction d'article, salon, animation de séminaire...) pour les professionnels des établissements scolaires, les administrations, centres de formations, les entreprises, le grands public... sur la connaissance et les modalités d'accompagnement des déficiences sensorielles et TDL en vous appuyant sur les différents services et professionnels de l'AMEDAV</p>



Association Martiniquaise pour l'Éducation des Déficients Auditifs et Visuels

ASSOCIATION DÉCLARÉE LE 16 JUIN 1969 A LA PREFECTURE DE LA MARTINIQUE, PUBLIÉE AU J.O DU 2 JUILLET 1969 AGRÉÉ PAR LE SECRETARIAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS LE 3 MARS 1976 SOUS LE N° 972-49

	<p>→ Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile en vous appuyant sur les différents services et professionnels de l'AMEDAV</p> <p>→ Conseiller l'équipe pluridisciplinaire de MMPH, des familles, écoles, structures de la petite enfance, entreprises, lieux recevant du public.</p> <p>→ Réaliser ou provoquer une intervention provisoire permettant le maintien de la scolarisation en vous appuyant sur les différents services et professionnels de l'AMEDAV</p> <p>→ Développer des supports de communication sur les questions d'accessibilité, sur les conduites à tenir, sur les signes d'alerte, etc...</p>
Expérience et diplôme(s)	<p>Expérience de 3 ans auprès de personnes déficientes visuelles</p> <p>Expérience du secteur de l'accompagnement, l'enseignement, spécialisé et/ou médicosocial.</p> <p>Qualification requise niveau 6 selon nouvelle nomenclature soit bac +3 minimum</p>
Compétences	<ul style="list-style-type: none">- Bonne connaissance de la déficience visuelle- de très bonnes compétences en lecture et en édition et une aptitude à se concentrer pendant de longues périodes ;- une bonne maîtrise de la langue écrite (grammaire, orthographe et mise en forme) et des compétences en matière de relectures ;- une bonne connaissance du code littéraire du braille, ainsi que des règles de codage du braille- l'aptitude à rester aussi fidèle que possible à l'information originale, afin que rien ne se perde dans la traduction ;- de bonnes compétences en matière des logiciels MS Office, Express Scribe et d'autres logiciels, ainsi qu'une bonne vitesse de frappe ;- la capacité à transformer des images, des graphiques ou des tableaux en mots, accessibles aux personnes déficientes visuelles ou atteintes de troubles dys ;- Capacité de création de supports graphique et d'outils de communication- Sens de l'organisation

N° SIRET : 321 945 131 000 43

54 rue Gaston Defferre - Didier - 97200 FORT DE FRANCE

Tél : 0596 72 01 01 / Fax : 0596 61 47 70 / Mail : accueil@amedav.com

Site Web : www.amedav.com



Association Martiniquaise pour l'Éducation des Déficients Auditifs et Visuels

ASSOCIATION DÉCLARÉE LE 16 JUIN 1969 A LA PREFECTURE DE LA MARTINIQUE, PUBLIÉE AU J.O DU 2 JUILLET 1969 AGRÉÉ PAR LE SECRETARIAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS LE 3 MARS 1976 SOUS LE N° 972-49

	<ul style="list-style-type: none">- Capacité d'écoute et d'adaptation- Aptitudes relationnelles et Autonomie- Capacités à travailler en équipe
Présentation générale du poste	
Horaires et lieux de travail	Du Lundi au samedi. Emploi Temps plein annualisé et application du calendrier scolaire. Bureau basé à Plateau Roy et déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire
Type de contrat	CDI Emploi Temps plein Base 151.67 annualisé et application du calendrier scolaire. Adresser Lettre de motivation et CV à l'attention de la Présidente de l'AMEDAV. Envoyer par mail à accueil@amedav.com Prise de poste : <u>Le plus rapidement que possible</u>
Salaire brut mensuel	Base de rémunération selon la CCNT 66 Prime 20% vie chère + Prime Ségur Grille Transcripteur/Adaptateur
Conditions de travail	Permis B obligatoire et utilisation de votre véhicule ou véhicule de service.